

# L'ÉCHO du Lac

## Mot du conseil



### Municipalité de Lac-aux-Sables

#### COORDONNÉES

820, rue St-Alphonse  
Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

	418 336-2331
	418 336-2500
	lac-aux-sables.qc.ca
	municipalite@lac-aux-sables.qc.ca
	Municipalité Lac Aux Sables

#### URGENCE

Pour une urgence  
en dehors des heures de bureau :  
☎ 418 336-2331, option 9

Message numérique :  
*Laisser votre message incluant  
votre nom et numéro de téléphone.*

#### HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Lac-aux-Sables, plus qu'un lac...  
*un milieu de vie!*

### Ces gens favorables et bienveillants !

Vous connaissez ces gens favorables et bienveillants ? Ils portent toutes sortes de noms : tantôt Danielle, tantôt Diane, tantôt Julie, Pierre, Louise, Nancy et combien d'autres ?

Toutes ces personnes exceptionnelles qui font toute une différence par la simple magie de leur présence. Ces personnes transforment notre quotidien avec une touche de douceur, de générosité et de précieuses implications. Avec leur persévérance et leur grande passion, elles sont le moteur qui fait avancer nos projets. C'est grâce à elles que nous pouvons atteindre nos objectifs. Ces personnes sont la preuve que chaque geste, aussi minime soit-il, construit un monde meilleur. Ces gens bien vaillants, ce sont nos bénévoles. Et, pour toutes ces raisons, je tiens à les remercier d'avoir choisi de consacrer leur énergie à notre cause.

Au conseil municipal, nous sommes profondément reconnaissants de vous avoir dans notre équipe. Votre travail exceptionnel est une source d'inspiration pour nous tous. C'est vous, les bénévoles, qui bâtissez un monde plus beau. Nous avons cette grande chance de vous côtoyer à travers votre grande disponibilité. Que ce soit au milieu des comités municipaux, et aussi à travers toutes ces autres façons que vous avez de vous prononcer, nous sommes des témoins privilégiés de vos actions répétées.

Aujourd'hui, nous tenons à vous faire part de notre grande admiration et surtout notre grand respect pour votre irremplaçable dévouement. Oui, les bénévoles, vous êtes réellement le cœur battant de notre communauté !

*Daniel Beaupré*  
Conseiller, siège #4



**CHRISTINE BÉLAND**, PHARMACIENNE

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9 h à 19 h  
Samedi : 9 h à 16 h  
Dimanche : Fermé

**2 LIVRAISONS**  
PAR JOUR

**418 289-3069**

**131, RUE LACORDAIRE, SAINTE-THÈCLE (QC) G0X 3G0**

CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ

**CTA**   
Mékinac

**Infos :**  
**418-289-3723**

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 passage =	3.25\$	3.25\$
Carte mensuelle =	85.00\$	85.00\$
Laissez-passer = (20 passages)	60.00\$	60.00\$



**MASSOTHÉRAPIE**  
MARIE-CLAUDE  
DESROSIERS

314 Rang St-Paul Sud, Saint-Ubalde  
418-809-0727  
<https://www.gorendezvous.com/Marie-ClaudeDesrosiers>



  
**mélanie**  
— poirier —  
ORTHOTHÉRAPEUTE

**MASSAGES THÉRAPEUTIQUES**

- détente
- de tête
- hawaïen
- aux bambous
- réflexologie
- mobilisations myofasciales spécifiques avec outils
- TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T. N. P)
- femme enceinte, enfant, sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- vacuothérapie / ventouses
- drainage lymphatique

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.  
Reçu d'assurance disponible

**Lac-aux-Sables (Hervey-Jonction)**  
Pour prendre rendez-vous **418 289-3320** | Suivez-moi 

  
**Communication inc.**  
**L.A.S.**

  
Dépositaire autorisé



**RADIO-TÉLÉPHONE**  
**418.336.2766**

**Marc Champagne**, propriétaire  
163, rue Cloutier, Lac-aux-Sables  
[communicationlas@communicationlas.com](mailto:communicationlas@communicationlas.com)

**CHAMPAGNE ET MATTE**  
ARPENTEURS/GÉOMÈTRES

UN SERVICE PROFESSIONNEL  
À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

**arpentagemc.com**

233, boulevard Bona-Dussault  
Saint-Marc-des-Carrières  
Tél. : 418 268-5669  
Sans frais : 1 844 344-5669  
[info@arpentagemc.com](mailto:info@arpentagemc.com)

**PIÈCES D'AUTOS**  
**St-Tite**  
SNC

710 Rang des Rivard  
St-Tite (Québec) G0X 3H0  
(418) 365-6159  
1-888-750-6159

- ACHAT DE VÉHICULES POUR PIÈCES ET FERRAILLE
- VENTE ET INSTALLATION DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

  
RECYCLEUR AUTOMOBILES

Jean-Marc Béland, prop. / Tél. Rés. (418) 289-3182



**AIDE CHEZ SOI**  
Mékinac

301, rue St-Jacques # 201  
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

418 289-2265  
[info@aidesmekinac.ca](mailto:info@aidesmekinac.ca)

**WWW.AIDESMEKINAC.CA**

**Soutien aux employeurs**  

**Recherche d'emploi**   **Accueil aux nouveaux citoyen.ne.s**

**Retour aux études**  **Éducation financière**  **Réalisation de projets personnels et professionnels**

  **Accompagnement à la réussite éducative**

 **CARREFOUR EMPLOI MEKINAC**  
Là pour tous.

 **418-365-7070**  
 581, rue Saint-Paul  
bureau 101, St-Tite

  
*Studio d'esthétique Jessica Daucet*

Manucure shellac  
Résine tissée  
Résine et poudre  
Pédicure  
Épilation à la cire tiède  
Massothérapie  
Réflexologie  
Massage aux pierres chaudes

418-366-1355

849 rue st-alphonse,  
Lac-aux-sables

# Résumés des procès verbaux

SÉANCE ORDINAIRE DU  
14 AVRIL 2026

À noter que le contenu intégral du procès-verbal des séances publiques du Conseil municipal peut être consulté sur le site Internet de la municipalité de Lac-aux-Sables au [www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca)

## Administration de la municipalité

### • Avis de fin d'emploi - Départ à la retraite

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accepte le dépôt de la lettre de départ à la retraite de l'employé numéro 06-0017, effective suivant le dernier jour de travail le 11 avril 2026.

### • Poste de journalier(ère) au service des travaux publics - Embauche

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil autorise l'embauche de mon-

sieur Charles-Antoine Paquet, au poste de journalier au service des travaux publics (échelon 2), pour une entrée en fonction à compter du 20 avril 2026.

### • Règlement 2026-617 - Code d'éthique des élus - Adoption

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil adopte, sans changement, le règlement numéro 2026-617, édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s.

## Trésorerie

### • Bordereau de dépenses du mois

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu :

- D'APPROUVER ET PAYER les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 mars 2026, au montant de 244 301,98 \$;
- D'ENTÉRINER les dépenses préautorisées au montant de 220 098,85 \$;
- D'ENTÉRINER les paiements des salaires nets au montant de 68 084,28 \$.

### • Engagement de crédits

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

DÉPARTEMENT	DESCRIPTION	MONTANT <i>avant taxes</i>	BUDGET
Loisirs	Animation MDJ MDJ L'Index / # 2025-26-06	343,20 \$	02-70120-141

### • Règlement 2026-620 modifiant l'article 4 du règlement de taxation 2026 - Adoption

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil adopte, sans changement, le règlement 2026-620 modifiant l'article 4 du règlement 2025-616 établissant la taxation et la tarification de l'exercice 2026.

### • Autorisation d'enchérir - Vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur

Daniel Beaupré et résolu d'autoriser la directrice générale, ou en son absence, la greffière-trésorière adjointe, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes de juin 2026, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalités et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tous les immeubles de son territoire mis en vente.

La présente résolution demeure valide même si la vente de juin 2026 doit être déplacée à une date ultérieure.

## Sécurité publique

### • Politique de travail du service incendie 2026-2029 - Adoption

*Madame Dominique Lavallée, conseillère, indique aux membres du conseil et à l'assistance qu'elle se retire de la décision du présent point et qu'elle n'a pas participé aux discussions, en raison de conflit d'intérêts.*

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil adopte la politique de travail du SISEM telle que présentée. Il est de plus résolu que l'ajustement de la rémunération soit rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Transport, hygiène du milieu et environnement**

**• Entente intermunicipale - Gestion des eaux - Autorisation de rachat des actifs**

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil procède au rachat la part de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban relative à la camionnette, pour un montant de 8 000 \$.

**• Politique d'aide au déneigement des chemins privés - Versement**

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil :

- ACCEPTE les demandes complètes au 7 avril 2026, selon la politique d'aide au déneigement, pour la saison 2025-2026;
- VERSE une somme de 1 549,20 \$ par kilomètre, pour un montant total de 47 503,12 \$, réparti selon les chemins suivants :

CHEMIN	DISTANCE	MONTANT	CHEMIN	DISTANCE	MONTANT
5 <sup>e</sup> avenue Est .....	1,200 km.....	1 859,04 \$	Lac-Sainte-Anne .....	1,300 km.....	2 013,96 \$
Batiscan, Bronsard, Sablière, Léveillé-Denis, Simard .....	5,800 km.....	8 985,36 \$	Lac-Simon.....	1,200 km.....	1 859,04 \$
Beaupré et Tousignant .....	2,000 km.....	3 098,40 \$	Lac-Simon (sud) .....	0,600 km.....	929,52 \$
Bouleaux .....	0,330 km.....	511,24 \$	Lac-Veillette Nord.....	2,000 km.....	3 098,40 \$
Cèdres .....	0,533 km.....	825,72 \$	Lac-Veillette Sud.....	3,100 km.....	4 802,52 \$
Cèdres Nord.....	0,948 km.....	1 468,64 \$	Marcotte.....	0,300 km.....	464,76 \$
Cèdres Sud .....	0,780 km.....	1 208,38 \$	Mélèzes .....	0,847 km.....	1 312,17 \$
Chevreuil.....	0,740 km.....	1 146,41 \$	Orignal.....	0,250 km.....	387,30 \$
Cloutier (privé) .....	0,200 km.....	309,84 \$	Perdrix .....	0,185 km.....	286,60 \$
Décharge du Lac-Brûlé.....	0,900 km.....	1 394,28 \$	Sittelles et Tangara.....	1,500 km.....	2 323,80 \$
Épinette (avant le pont).....	0,700 km.....	1 161,90 \$	Tessier .....	1,500 km.....	2 323,80 \$
Lac-Brûlé (privé) .....	0,930 km.....	1 440,76 \$	Touzin .....	0,440 km.....	681,65 \$
Lac-des-Américains (nord) .....	1,000 km.....	1 549,20 \$	Truite .....	0,330 km.....	511,24 \$
Lac-des-Américains (sud) .....	1,000 km.....	1 549,20 \$			

**• Transport adapté - Quotes-parts 2026-2027**

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil :

- CONFIRME et ADOPTE les cotisations, pour la municipalité de Lac-aux-Sables, au montant de 5 570, 45 \$ pour 2026 et de 5 668,16 \$ pour 2027;
- AUTORISE le versement de la quote-part 2026;
- AUTORISE le versement de la quote-part 2027 lors de l'année financière correspondante.

**• Marquage de la chaussée - Mandat**

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu que le conseil entérine le contrat de marquage de la chaussée à Lignes Maska, selon la soumission déposée pour un montant de 15 172,75 \$ incluant les taxes applicables.

**• Pierre concassée - Fourniture 2026**

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu que le conseil accepte les taux de fourniture de pierre, selon les soumissions 2026, des soumissionnaires invités :

- Les Entreprises Crête (Saint-Tite);
- Les Entreprises Saint-Ubalde (Saint-Ubalde et Lac-aux-Sables);

Il est de plus résolu d'autoriser la direction des travaux publics, à s'approvisionner en pierre concassée, auprès de ces fournisseurs, selon la

localisation des travaux et le budget 2026 alloué pour les travaux de rechargement.

**• Installation et retrait des bouées - Mandat**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil attribue le contrat d'installation et de retrait des bouées sur le lac aux Sables à Soudure Technikal 13, pour un montant de 4 500 \$, avant les taxes applicables.

**• PAVL - Double vocation - 2025-2026**

Sur la proposition de monsieur Jean Lacoursière, appuyée par monsieur Pierre Gagnon, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 10.8 km.

**• PADF - Autorisation de dépôt de demande**

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil :

- AUTORISE le dépôt d'un projet dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2026-2027 auprès de la Ville de La Tuque;
- S'ENGAGE à assurer l'entretien des équipements et des infrastructures mis en place par la réalisation de ce projet;
- NOMME, à titre de représentante, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière et l'autorise à signer, pour et

au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à ce projet, incluant le protocole.

### • PAV - Autorisation de dépôt de demande

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil :

- AUTORISE le dépôt, à la MRC de Mékinac, d'un projet dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État;
- S'ENGAGE à assurer l'entretien des équipements et des infrastructures mis en place par la réalisation de ce projet;
- AUTORISE madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à ce projet, incluant le protocole d'aide financière.

### • PPA-CE 2026 - Autorisation de dépôt de demande

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil :

- ENTÉRINE le dépôt d'un projet dans le cadre du programme PAVL, volet Projets particuliers d'amélioration PPA-CE, pour des travaux de voirie sur les chemins admissibles;
- NOMME madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière à titre de représentante et l'autorise à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents relatifs à ce projet.

### • Programme Stations de nettoyage d'embarcations - Autorisation de dépôt de demande

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur

Jean Lacoursière et résolu que le conseil :

- AUTORISE le dépôt d'un projet dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations;
- NOMME madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière à titre de représentante et l'autorise à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents relatifs à ce projet.

### • Modification du guide du programme TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire - appui

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu :

- QUE le Conseil municipal appuie les municipalités du Québec et demande respectueusement au gouvernement du Québec de modifier le Guide TECQ 2024-2028, publié en janvier 2026, afin de retirer l'exigence d'une épaisseur minimale de 300 mm pour le rechargement granulaire et de revenir à une formulation sans spécification quantitative, laissant aux municipalités le soin de déterminer l'épaisseur nécessaire selon leur contexte local;
- QUE le Conseil municipal sollicite l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM »), de l'Union des municipalités du Québec (ci-après « UMQ ») ainsi que des municipalités de la MRC de Mékinac, afin de soutenir cette demande commune de modification du Guide;
- QUE la présente résolution soit transmise également aux députés provinciaux et fédéraux de la région et à la MRC de Mékinac.

## Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire

### • Demande de dérogation mineure - 740, chemin Marcotte

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accepte la demande de dérogation 2026-001 visant l'abaissement de la marge de recul avant, par rapport à un chemin privé, à 7,7 mètres au lieu de 9 mètres pour une partie d'un bâtiment secondaire existant sur l'immeuble du 740, chemin Marcotte.

### • Demande d'amendement au projet de loi n° 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu :

- Que la municipalité de Lac-aux-Sables demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi no 22 abrogeant l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux;
- Que copie de cette résolution soit transmise au secrétariat de la Com-

mission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale pour dépôt officiel à tous les membres de la commission;

- Que copie de cette résolution soit également transmise à la ministre des Affaires municipales, madame Geneviève Guilbault, à madame Sonia LeBel, députée de la circonscription de Champlain à l'Assemblée nationale et à la Fédération québécoise des municipalités.

### • MRC de Mékinac - Demande d'avis juridique - Interprétation RCI

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac d'obtenir un avis juridique sur l'interprétation des articles 26 et 28 du règlement de contrôle intérimaire 2023-194, relatif à l'implantation d'éolienne sur le territoire de la MRC de Mékinac, et de transmettre cet avis juridique à toutes les municipalités de la MRC afin de permettre une application uniforme sur le territoire.

Il est de plus résolu que les précisions apportées par l'avis juridique soient tenues en compte lors de l'intégration des dispositions du RCI au schéma d'aménagement régional en préparation.

## Loisirs et culture, santé et bien-être

### • Camp de jour - Tarification 2026

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée, et résolu que le conseil adopte la grille de tarification pour les inscriptions au camp de jour 2026.

### • Centre d'Action Bénévole de Mékinac - Gala annuel

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil :

- ENTÉRINE le dépôt de la candidature du bénévole choisi;
- AUTORISE l'achat de quatre (4) billets pour le gala du Centre d'action bénévole de Mékinac qui se tiendra, le 23 avril 2026.

### • Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de Lac-aux-Sables reconnaisse officiellement :

- les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;
- l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;
- la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

## Autres sujets

### • Motion de remerciement - Fin d'emploi

Monsieur le maire, auquel se joignent les membres du conseil, donne un avis de remerciement à madame Louise Boucher pour ses services à titre d'agente au soutien administratif, qui a annoncé son départ de la municipalité.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau défi personnel et professionnel. Merci!

### • Motion de remerciement - Départ à la retraite

Monsieur le maire, auquel se joignent les membres du conseil, donne un avis de remerciement à monsieur Yvon Marcotte pour ses services à titre de préposé à l'écocentre et à l'entretien des parcs.

Nous lui souhaitons une bonne retraite! Merci!

### • Office municipal de la Vallée de l'Énergie - Programme SARL

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables confirme sa participation au programme SARL et son engagement financier au montant de 316,71 \$.

### • Projet communautaire d'un gym | Monsieur Nicolas Despins

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil, relativement à la demande de monsieur Nicolas Despins, pour un projet de gym communautaire ne peut donner suite à la demande dans la forme actuelle du projet mais réfère le demandeur à soumettre son projet à la division de développement économique de la MRC de Mékinac pour vérifier si des aides sont disponibles à cet effet.

### • Rando Mékinac - Demande d'appui

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil, par rapport à la demande d'appui au projet de Rando Mékinac, pour la portion de trajet, sur le territoire de Lac-aux-Sables :

- INDIQUE que la municipalité démontre un intérêt à l'établissement d'un tronçon pédestre du Sentier national sur le territoire mais qu'il ne peut faire un appui officiel sans avoir la confirmation de l'accord des propriétaires privés visés;
- INDIQUE qu'il ne peut se prononcer pour la portion s'étalant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thècle.

### • Communication en dehors des heures de bureau - Urgence voirie

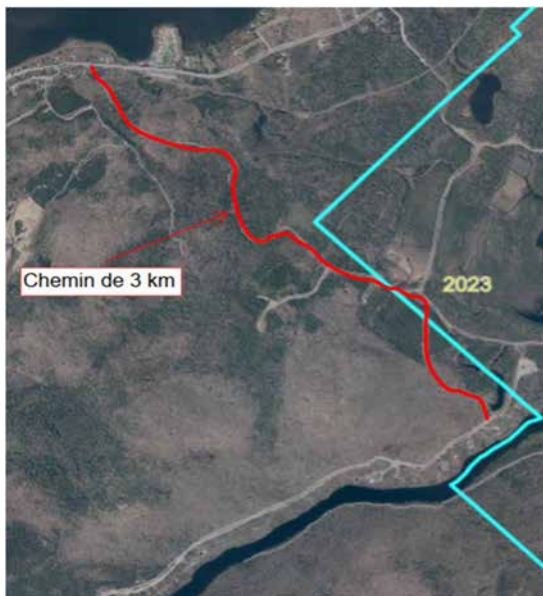
Monsieur le maire tient à préciser que si vous constatez une situation d'urgence municipale en dehors des heures de bureau, vous devez composer le 418-336-2331 et choisir l'option 9. En laissant votre nom, numéro et le sujet de l'appel, un responsable communiquera avec vous. Un rappel qu'il s'agit de situation qui concerne une coupure de chemin ou portion inondée, une fuite d'eau potable ou un refoulement d'égout. En cette saison, la municipalité effectue des rondes régulières dans les chemins incluant ceux gravelés. L'équipe de voirie effectue, dès que possible, le nivelage ou les réparations dès que les conditions et la météo permettent de le faire.

Si la situation nécessite l'intervention des services d'urgence (police, pompier, ambulance ou premiers répondants), le numéro à composer demeure le 9-1-1.

## CHEMIN DE LA BATISCAN – DÉTOURNEMENT TEMPORAIRE ET TRAVAUX À VENIR

Lac-aux-Sables, le 14 avril 2026 – Nous souhaitons faire une mise au point de la situation entourant la mise en place d'un chemin temporaire desservant le secteur du chemin de la Batiscan. À la suite de la réception du plus récent avis de la direction de la géotechnique et de la géologie, section des mouvements de terrain et du ministère de la Sécurité publique, il était impératif d'aménager rapidement un chemin alternatif en prévision d'une éventuelle fermeture d'urgence du chemin de la Batiscan.

En collaboration avec une firme d'ingénieur, trois tracés potentiels ont été identifiés et parcourus à pied pour évaluer l'ampleur des travaux nécessaires à la mise en place d'un chemin alternatif. Voici le sommaire de cette évaluation :



### Tracé # 1 : Accès par la rue Bourassa

Chemin d'environ 2.8 km traversant deux propriétés privées et débouchant sur la portion privée du chemin de la Batiscan.

#### Avantages à considérer pour ce tracé :

- Chemin existant avec une base solide
- Délais de mise en œuvre réduits
- Faible risque pour la sécurité des usagers

#### Inconvénients :

- Longueur du tracé et les coûts
- Ententes/démarches expropriation avec les propriétaires



### Tracé # 2 : Accès par le chemin de la Chute du 8, situé à Notre-Dame-de-Montauban

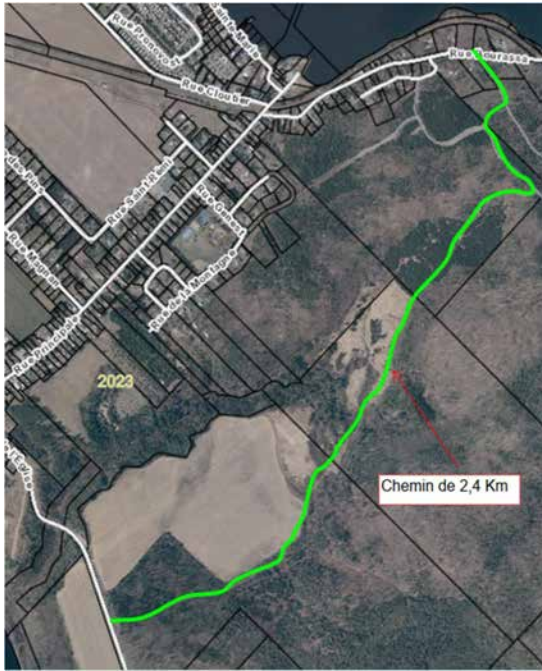
Chemin d'environ 1,8 km, traversant deux propriétés privées et débouchant sur la portion privée du chemin de la Batiscan.

#### Avantages à considérer pour ce tracé :

- Tracé plus court et coût plus faible
- Chemin existant et déjà utilisé en 2023

#### Inconvénients :

- Pente escarpée et mauvaise résistance au dégel
- Glissement de terrain depuis la dernière utilisation
- Ajout de glissières de sécurité
- Ententes ou démarches d'expropriation
- Détour vers autre municipalité.



### Tracé # 3 : Accès par la rue Bourassa

Chemin d'environ 2,4 km, traversant cinq propriétés privées et débouchant sur la portion publique du chemin de la Batiscan.

#### Avantages à considérer pour ce tracé :

- Entrées et sorties idéales
- Pentes faibles
- Accès à la sablière et à l'écocentre sans chemin privé
- Conserve le sens de la circulation
- Aucune entente de passage sur portions privées

#### Inconvénients :

- Zone agricole qui nécessite une autorisation CPTAQ
- Proximité d'une zone à risque de glissements de terrain
- Plus de la moitié sans une mise en forme
- Travaux majeurs et coûteux
- Difficilement praticable à court terme

À la lumière de ces informations, la décision de retenir le tracé #1 a été prise par le conseil qui était en place avant les élections de novembre 2025. L'historique du projet a été présenté aux élus du conseil actuel et celui-ci a maintenu la décision et poursuivi le processus. Nous sommes maintenant à l'étape de finaliser la planification des travaux sur le chemin de la Batiscan.

#### Quelles sont les prochaines étapes à venir?

- Finalisation de l'obtention du droit de passage pour le chemin temporaire (d'ici la fin mai);
- Réalisation de travaux mineurs permettant d'ouvrir le chemin temporaire à la circulation (fin mai). Nous avons reçu l'information que les travaux sur le chemin temporaire pourraient être subventionnés par le programme d'aide du ministère de la Sécurité publique à la hauteur de 70 %. Nous estimons les coûts relatifs aux travaux et l'obtention des droits de passage sur le chemin temporaire à environ trois-cent-cinquante-mille dollars;
- Fermeture temporaire du chemin de la Batiscan (mi-juin);
- Obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement (en traitement);
- Obtention de l'autorisation de la CPTAQ, qui est conditionnelle à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement (en traitement);
- Lancement de l'appel d'offres public via le SEAO (printemps/été 2026);
- Déterminer le financement des travaux permanents par règlement d'emprunt (avec ou sans subvention);
- Déposer le projet de réfection du ponceau sur le chemin de la Batiscan dans le programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL), volet soutien. Ouverture de ce programme en septembre 2026 (première demande refusée en 2024).
- Travaux projetés à l'automne 2026 ou au printemps 2027 qui seront réalisés sur une période de quelques mois. Les travaux sont estimés à plus de cinq millions de dollars.

Nous tenons à vous assurer que les services d'urgence (ambulance, police, pompiers et premiers répondants), seront informés avant la fermeture du chemin de la Batiscan et ils pourront tous intervenir par le chemin temporaire. Nous sommes conscients que cela occasionne des délais et des désagréments pour les citoyens, mais nous vous assurons que la municipalité fait tout en son pouvoir, pour rétablir la situation dans les meilleurs délais possibles.

Nous remercions les citoyens pour leur collaboration dans cette situation extraordinaire.

#### Source et renseignements :

Service des communications

Courriel : [municipalite@lac-aux-sables.qc.ca](mailto:municipalite@lac-aux-sables.qc.ca)

Téléphone : 418-336-2331

## Informations municipales

### Affichage

Le règlement de zonage prescrit les normes relatives à l'affichage (commerces, propriétés à vendre, services, etc). Prenez note que les affiches non-conformes et non-autorisées dans l'emprise des rues et chemins seront retirées et détruites, sans avis ni délai par notre équipe-terrain. Ce type d'infraction est passible d'amendes entre 600 \$ et 1 000 \$ selon le règlement 2013-518.

Un rappel que votre numéro civique, quant à lui, doit être affiché sur votre bâtiment et en bordure du chemin. Si vous avez une entrée partagée, il devra également être présent aux intersections.

### Bac de récupération – Nouveau service

#### Répare mon bac : service en ligne pour les citoyens

Énercycle, l'organisme responsable du service de recyclage et de compostage sur le territoire, a mis en place un nouvel outil pour les bacs de recyclage (bleu) et de compost (brun).

Pour signaler un bris, une perte ou demander un bac, visiter le site Internet d'Énercycle à l'adresse suivante : [www.enercycle.ca/bacbleu](http://www.enercycle.ca/bacbleu) ou [www.enercycle.ca/bacbrun](http://www.enercycle.ca/bacbrun), selon le cas.

Un rappel pour les bacs à ordures, c'est au propriétaire ou à l'occupant qui est responsable de son propre bac (achat, entretien et réparation). Il doit être de couleur noire ou gris foncé, d'une capacité de 240 ou 360 litres et sur roues. Les ordures disposées dans un bac d'une autre couleur (même s'il est repeinturé) ne seront pas ramassées.

Si vous déménagez, le bac brun et le bac bleu doivent demeurer sur la propriété que vous quittez.

### Écocentre - Pièce d'identité et encombrants

L'écocentre municipal ouvrira le 2 mai prochain, sur le site hivernal, au 450, rang Saint-Alphonse (Entrepôt municipal). Comme le site est réservé aux citoyens et résidents, vous devez avoir, avec vous, une pièce d'identité avec votre adresse. Si vous êtes un villégiateur, vous devez avoir également votre compte de taxes, permettant au préposé d'établir votre statut.

Les **encombrants surdimensionnés** sont refusés. Ils doivent être déposés vers un centre du secteur privé. Plus spécifiquement, les types d'encombrants surdimensionnés sont : un bateau, spa, tente-roulotte, remorque, véhicule en tout genre et cabanon.

Pour vos autres encombrants qui sont des matières acceptées, ils doivent être suffisamment petits afin d'être manipulable par une seule personne. Le préposé sur place, vous indiquera l'endroit où déposer vos marchandises. Il n'y a pas d'équipements pour décharger vos effets, vous devez le faire vous-même.

Nous vous remercions d'être courtois et de respecter les consignes du préposé.

### Les abris d'auto temporaires!

Un rappel que les abris d'auto temporaires (Tempo) sont interdits durant la période du 1er mai au 30 septembre, de chaque année, dans la cour avant (entre la maison et la rue) et les cours latérales. Si vous le conservez dans votre cour arrière, il ne doit pas être visible du chemin.

### Nettoyage printanier des entrées et stationnements et conservation du sable

L'économie de l'eau potable est très importante. Nous vous demandons, par conséquent, de ne PAS utiliser des machines à lavage sous pression ni un boyau d'arrosage pour nettoyer vos entrées et espaces de stationnement. En plus de gaspiller une quantité d'eau importante, en utilisant ces machines pour pousser le sable et les cailloux vers la rue, vous créez des obstructions dans les puisards du réseau d'égout.

**Une suggestion** : passez plutôt le balai et récupérez le sable. Vous pourrez ainsi l'utiliser l'hiver prochain comme abrasif antidérapant dans votre entrée!

## Collecte du bac brun aux semaines

À partir de  
la **mi-avril**,  
selon votre  
calendrier  
de collectes.

[enercycle.ca/bacbrun](http://enercycle.ca/bacbrun)



**ENERCYCLE**

## Informations municipales

### Entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation environnementale provinciale qui implique de fortes amendes en cas de contravention

Le 1<sup>er</sup> mars 2026, après quelques années d'application d'un régime transitoire, est entré en vigueur le *Règlement provincial sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations* (Q-2, r.17.2). Son rôle est d'encadrer les activités en milieu hydrique dont la responsabilité relève des municipalités, soit les activités dont la réalisation est exemptée d'une autorisation ministérielle.

Le règlement contient notamment des dispositions qui interdisent certaines activités (comme la coupe, la taille ou le retrait de végétation dans la rive d'un lac ou un cours d'eau – article 17) mais aussi des dispositions qui énoncent les activités en milieu hydrique pour lequel un permis municipal est requis (comme l'installation d'un quai ou d'un escalier en rive).

En cas de contravention à certaines dispositions du règlement, d'importantes amendes minimales sont prévues. Pour reprendre l'exemple de coupe d'arbres dans la rive, l'article 158 du Règlement prévoit une amende minimale de 8 000,00 \$. Un constat d'infraction peut être émis à l'auteur de l'infraction mais aussi à quiconque aide une personne, par un acte ou une omission, à commettre une infraction ou l'amène, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, à commettre une telle infraction.

Il est donc fortement recommandé à quiconque souhaite effectuer des travaux dans un milieu hydrique de consulter le département d'urbanisme de la municipalité avant d'effectuer de quelconques travaux. Une personne avertie en vaut deux.



### PREMIERS RÉPONDANTS Lac-aux-Sables

#### Remerciements des Premiers Répondants

Le Service des Premiers Répondants tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble des commanditaires qui ont généreusement contribué à la réussite de notre 16<sup>e</sup> souper de la Saint Valentin. Votre soutien constant demeure essentiel à la réalisation de cette activité, qui occupe une place importante au sein de notre communauté.

#### Nous remercions sincèrement :

- Municipalité de Lac aux Sables
- Patate Dolbec
- Marché Tradition
- Les Équipements Gaétan
- Confort et Élégance St Tite
- Pizza Paquet
- Massage Marie Jo
- Camping Lac aux Sables
- Coiffure Marie Ève Gagnon
- Studio Esthétique Jessica Doucet
- FADOQ Hervey Jonction

Votre engagement et votre générosité témoignent de votre attachement à notre mission et à la sécurité de nos citoyens. Veuillez recevoir l'expression de nos remerciements les plus sincères.



### SOUPER AUX HOMARDS AU CLUB DE GOLF LE SAINT-RÉMI

**SAMEDI 23 MAI À 18 H**

**60\$ par personne**

**comprenant deux homards  
avec accompagnements,  
dessert, thé ou café**

**Information : 418 289-2644**

# Informations municipales



Printemps 2026

## Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

Ce projet, en partenariat entre votre municipalité et la Capsa, vise à encourager les propriétaires à s'assurer qu'ils boivent de l'eau sans risque pour leur santé. En plus, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel offrant au minimum 30 % d'économie sur le prix régulier des analyses.

### Trois options s'offrent à vous :

Analyse	Prix*
Microbiologique (bactérie atypique, coliforme totaux, e.coli, entérocoque)	73.69 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates	108.58 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates + 15 métaux (plomb, manganèse, etc.)	197.52 \$ + tx
Échantillon rejeté	18.30 \$ + tx

\* Frais de transport (47.28\$) en sus. Prix valable pour 2026 seulement.

### Comment participer ?

1. Commandez votre trousse auprès de votre municipalité **avant le 29 mai 2026** (en ligne via le code Qr ou sur le formulaire papier).
2. Une fois la commande reçue, récupérez votre trousse auprès de votre municipalité.
3. Effectuez votre test d'eau et retourner-le au laboratoire Eurofins Environex dans un délai inférieur à 48h suivant votre prélèvement.
4. Tous les prélèvements doivent être effectués avant le **15 juillet 2026**.
5. Recevez vos résultats dans un délai de 1 à 4 semaines.

### POUR COMMANDER VOTRE TROUSSE :



## VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC L'ALCOOL?

Les Alcooliques Anonymes peuvent peut-être vous aider...

Réunion ouverte, tous les mercredis à 19 h 30 à la Salle Municipale de Lac-aux-Sables

819 376-6279 (téléphone Mauricie)

aide@aa89.org (courrier électronique)

www.aa.org/fr/new-to-aa (publications)



Pour information

[www.capsa-org.com](http://www.capsa-org.com)

☎ 418-337-1398 poste 1

✉ analyse@capsa-org.com

# Informations municipales

## Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

## Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

### SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

### EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés



### EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier



### LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



### BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

### NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?  
CONSULTEZ  
BACIMPACT.CA



## Avis — Fin de la Politique d'aide financière au déneigement des chemins privés

La Municipalité informe que le conseil municipal a décidé de mettre fin à la Politique d'aide financière pour le déneigement des chemins privés (adoptée le 4 décembre 2006, modifiée le 13 avril 2021). Cette décision suit une révision faite à la lumière de l'audit de performance de la Commission municipale du Québec (mars 2022) et de l'analyse des obligations légales et contractuelles encadrant l'utilisation des fonds publics. Le conseil vise ainsi à assurer la conformité, la transparence et la saine gestion des ressources municipales, tout en reconnaissant l'impact possible pour certains citoyens.

- Précision : les demandes déjà déposées pour la saison 2025–2026 et incluses au budget 2026 seront honorées selon les modalités en vigueur. La fin de la politique prendra effet au début du prochain exercice financier.

- Pour plus d'information et pour consulter le rapport, voir la page municipale : <https://lac-aux-sables.qc.ca/fin-de-la-politique-daide-financiere-pour-le-deneigement-des-chemins-prives/>

Le conseil municipal remercie la population pour sa compréhension et sa collaboration. Pour toute question supplémentaire, contactez le bureau municipal.

# Vie citoyenne

## INFORMATIONS

Madame **MARIE-MAUDE HAMELIN**, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications  
Tél. : 418 336-2331 poste 192 | Courriel : loisirs@lac-aux-sables.qc.ca



### Carte Accès-Musée

La carte « Accès-Musée » donne accès gratuitement pour une famille (deux adultes et trois enfants) à plusieurs institutions muséales participantes de la Mauricie. Elle s'emprunte à la bibliothèque comme un livre pour une durée de deux semaines

*Pour de plus amples détails, renseignez-vous à votre bibliothèque.*



### Maison des jeunes La Ruelle

Les activités de la Maison des Jeunes La Ruelle sont de retour, grâce à une collaboration avec la Maison des Jeunes L'Index de Notre-Dame-de-Montauban.

☉ | Les mercredis de 16 h 30 à 21 h et jeudis de 16 h 30 à 22 h

*Pour les 11 à 17 ans!*



### Vie active

Le programme Viactive de Kino-Québec vous offre la possibilité de faire en groupe des exercices physiques simples, de faible intensité et adaptés à chacun. Les exercices proposés ne sont pas une routine qui se poursuit dans le temps. Donc, si vous manquez une semaine, vous n'êtes pas en retard dans le groupe ! L'animation est dirigée par des animateurs bénévoles sous la supervision de Julie Tourville, kinésio-logue au CIUSSS.

- ☉ | La session d'hiver est à nos portes!  
Du 6 janvier au 12 mai 2026 de 10 h à 11 h.  
Salle municipale (820, rue St-Alphonse)
- 📞 | Diane Normandeau, 418 336-2755



Le pickleball est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

### Horaire

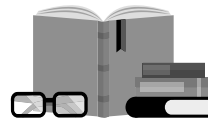
- 📍 | Gymnase de l'école primaire Le Sablon d'Or (hiver)  
et Parc Louis-Philippe Fugère (été).

Journée	Heure	Niveau
Lundi, mercredi et vendredi	18 h 30 à 21 h 30	Débutant et Intermédiaire
Mardi et dimanche	18 h 30 à 22 h	Avancé

\$ | 30 \$/année

- 📞 | Gilles Bigaouette 418 622-0357  
Claude Tremblay 418 419-0043

*Au plaisir de vous y voir!*



### NOUVEAUTÉS DU MOIS à la bibliothèque municipale Rita-Brouillette

#### Voici les nouveautés pour ADULTES :

- *Paris en vrac*, Michel Tremblay
- *La dernière chanson d'amour*, Lucinda Riley
- *C'était ça ou mourir*, Thélyson Orélien
- *Ne t'enfuis plus*, Harlan Coben
- *Sans carte ni boussole*, Meredith Hall
- *Cultiver la mémoire*, Lyne Bellemare
- *S'il suffisait d'un détour*, Catherine Bourgault
- *Le bien ne fait pas de bruit*, Monique Proulx
- *Le crime du Paradis*, Guillaume Musso
- *Juste après Dieu, il y a papa*, Eric-Emmanuel Schmitt
- *Cumul 1*, Kev Lambert
- *Le murmure des bombes : Adrien - Tome 1*, Marthe Laverdière

#### Nouveautés - Jeunes

- *À l'enverre*, Orbie
- *La tarte modeste*, Jory John & Pete Oswald
- *Toujours ensemble*, Marie-Christine Chartier & Geneviève Andersen

*Bienvenue à tous les citoyens!*

## INSCRIPTIONS CDJ

### – CRÉATION DE COMPTE QIDIGO C'EST OFFICIEL : QIDIGO EST EN LIGNE !

#### Préparez-vous pour l'aventure :

Nos inscriptions au camp de jour ouvrent le **lundi 27 avril à 9 h !**

C'est le moment idéal pour réserver les places de votre enfant pour cet été. Tout se passe en quelques clics, rapidement et facilement.

#### ASTUCE DE PRO :

Créez votre compte dès maintenant sur la plateforme pour gagner un temps précieux le jour J et éviter les files d'attente.

- [www.qidigo.com/u/lac-aux-sables/activities/session](http://www.qidigo.com/u/lac-aux-sables/activities/session)

#### Comment créer un profil Qidigo ?

- [aide.qidigo.com/fr/comment-créer-un-profil-qidigo](http://aide.qidigo.com/fr/comment-créer-un-profil-qidigo)

#### Comment créer un membre de la famille ou une personne supplémentaire ?

- [aide.qidigo.com/fr/comment-créer-un-membre-de-la-famille](http://aide.qidigo.com/fr/comment-créer-un-membre-de-la-famille)

#### Besoin d'aide ? Notre équipe est disponible :

418-336-2331 (poste 192)

[cdj.las@regionmekinac.com](mailto:cdj.las@regionmekinac.com)

*Flûte de retrouver vous enfants  
pour des moments uniques cet été !*

## SOIRÉE D'INSCRIPTIONS

### Envie de tout savoir avant de réserver votre place ?

Venez nous rencontrer lors de notre soirée d'inscription !

Quand : Lundi 27 avril de 16 h à 18 h

Où : Salle municipale (820, rue St-Alphonse)

Des ordinateurs et du Wi-Fi sont disponibles sur place pour vous permettre à créer votre compte Qidigo ou inscrire vos enfants directement.

Nos responsables du camp de jour seront présents pour répondre à vos questions et vous parler des activités de l'été.

*Flûte de vous y voit.*

CAMP DE JOUR  
LE SABLONIN  
ÉTÉ 2026  
**SOIRÉE D'INSCRIPTIONS**  
Lundi 27 avril 2026  
16h à 18h  
Salle municipale  
Via la plateforme en ligne **Qidigo**  
Ordinateurs et WIFI disponibles sur place  
Informations  
418-336-2331 poste 192  
[cdj.las@regionmekinac.com](mailto:cdj.las@regionmekinac.com)  
Municipalité de Lac-aux-Sables



CAMP DE JOUR  
LE SABLONIN  
ÉTÉ 2026  
**CRÉATION DE COMPTE**  
Via la plateforme en ligne **Qidigo**  
Informations  
418-336-2331 poste 192  
[cdj.las@regionmekinac.com](mailto:cdj.las@regionmekinac.com)  
Municipalité de Lac-aux-Sables



CAMP DE JOUR  
LE SABLONIN  
ÉTÉ 2026  
**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**  
Lundi 27 avril 2026  
ghoo  
Via la plateforme en ligne **Qidigo**  
Informations  
418-336-2331 poste 192  
[cdj.las@regionmekinac.com](mailto:cdj.las@regionmekinac.com)  
Municipalité de Lac-aux-Sables



# Vie citoyenne

Atelier-Conférence

## “Comment écrire ses mémoires”

Jeudi 30 avril 2026  
 Dès 13h30  
 À la bibliothèque  
 Par Richard Lavallée

## RENCONTRE D'AUTRICE

# MARIE-JOSÉE DULONG

- Autrice de St-Tite - 1er roman
- Venez découvrir l'univers des **courses de traîneaux à chiens**




**Salle municipale**  
820, rue St-Alphonse Lac-aux-Sables G0X 1M0

**Jeudi 4 juin 2026 - 19h00**  
Places limitées - Inscription à la bibliothèque



**GRATUIT**

Inscription obligatoire

418-336-3299



# Vie citoyenne

**DISTRIBUTION D'ARBRES  
2026**

**Samedi 9 mai  
9h à 12h \***

**462, Rang St-Alphonse**  
*\*Ou épuisement des stocks*

**Activité gratuite en collaboration avec**

**Municipalité de Lac-aux-Sables**  
418-336-2331  
loisirs@lac-aux-sables.qc.ca  
municipalite.sables

**Association forestière  
VALLÉE ST-AURICE**

**arplas**  
Association des résidents  
pour la protection du Lac aux Sables

**VOTRE MAISON VOUS  
RESSEMBLE-T-ELLE VRAIMENT?**

- ➡ Création d'ambiances harmonieuses pour votre maison ou votre chalet
- ➡ Conseils simples, humains et accessibles pour transformer votre espace intérieur

- Résidences principales
- Chalets (résidences secondaires)
- Chalets locatifs

**Services de stylisme d'intérieur**  
(en ligne ou à domicile)

**Idalie DESIGN**

idaliedesign.com  
info@idaliedesign.com

**LAC-AUX-SABLES**  
Municipalité amie des aînés

**CONFÉRENCE  
GESTION DES  
MÉDICAMENTS**

**familiprix**  
Christine Béland

Mardi, 28 avril 2026  
**Salle municipale\***  
11h à 12h

Suivi d'un goûter

*\*La salle municipale est située au  
820, rue St-Alphonse*

Informations  
418-336-2331  
loisirs@lac-aux-sables.qc.ca  
municipalite.sables

Confirmez votre présence

Municipalité de Lac-aux-Sables

**Clinique  
informatique**

Démystifier vos bugs technologiques  
Poser vos questions relatives à la sécurité  
informatiques et la domotique

Ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, etc.  
Apportez votre appareil.

21 mai 2026  
Centre communautaire\*  
Centre communautaire Henry-Jonction  
831, rue Auguste Lagacé, Lac-aux-Sables

**Clinique individuelle** Premier arrivé, premier servi  
13h à 16h  
10 min/personne

**Conférence sur les fraudes  
informatiques et téléphoniques**  
16h00  
Ouvert à tous

Avec  
**Robert Duchesneau**  
Expert informatique

Municipalité de Lac-aux-Sables  
418-336-2331  
loisirs@lac-aux-sables.qc.ca  
municipalite.sables

**CE N'EST PAS  
AVEC UNE PUB  
QU'ON VA SAUVER  
LE FRANÇAIS.**

*C'est avec vous.*

Votre gouvernement

Québec

## Minute culturelle

### TRADITION DU TEMPS DES SUCRES

Ce sont les Premières Nations qui récoltaient la sève d'érable bien avant nous. Les Autochtones récoltaient l'eau d'érable pour en faire du sucre, une pratique transmise aux colons.

Selon une légende autochtone c'est un jeune chasseur qui aurait découvert le goût sucré de la sève d'érable au printemps. En chassant la perdrix, le garçon inexpérimenté envoie sa flèche dans un arbre. Constatant que celui-ci coule, il en goûte la sève et s'en délecte. Le jeune chasseur ne rapporta pas de perdrix mais un carquois rempli de cette eau sucrée.

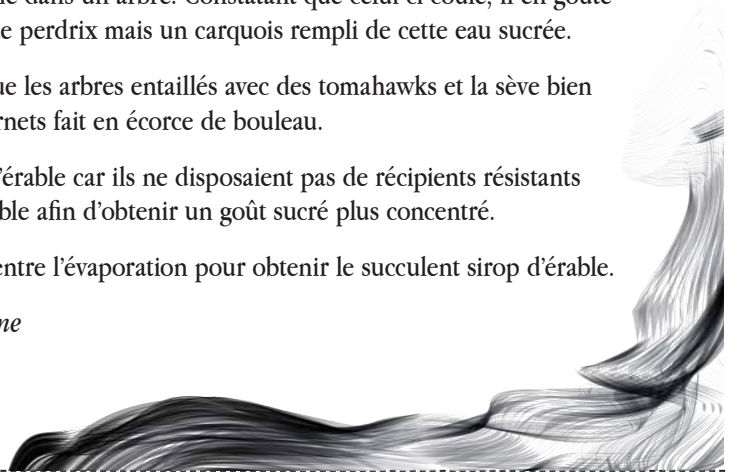
Difficile de déterminer si la légende est réelle mais on sait que les arbres entaillés avec des tomahawks et la sève bien coulante était récoltée dans des cornets fait en écorce de bouleau.

À l'origine les autochtones ne pouvaient produire le sirop d'érable car ils ne disposaient pas de récipients résistants à la chaleur. Ils chauffaient quand même l'eau d'érable afin d'obtenir un goût sucré plus concentré.

C'est en faisant bouillir la sève un certain temps que l'on concentre l'évaporation pour obtenir le succulent sirop d'érable.

*Johanne*

Arts et Culture  
Lac-aux-Sables



## Chronique sécurité incendie

### Parlons prévention – Avertisseurs de fumées

**SAVIEZ-VOUS** qu'en moins de 3 minutes, il peut être impossible de sortir de votre domicile en toute sécurité si un incendie s'y déclare?

C'est pourquoi il est important d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, conforme et en date, y compris au sous-sol. De plus, il est important de bien positionner l'avertisseur, en respectant les recommandations du fabricant.

Le SISEM vous recommande cependant de ne PAS positionner vos avertisseurs de fumées trop près de la cuisine ni de la salle de bain afin d'éviter qu'ils ne sonnent pour des rôties trop cuites ou une douche bien chaude...

**SAVIEZ-VOUS** qu'il existe plus d'une sorte d'avertisseur de fumée et que l'un d'entre eux est plus susceptible de sonner plus souvent ?

En effet, il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit celui à **ionisation** et celui **photoélectrique**.

L'avertisseur de fumée de type à ionisation est très sensible et se déclenche fréquemment lors des erreurs de cuisson, tandis que l'avertisseur de fumée de type photoélectrique est moins sensible et occasionnera moins d'alarmes intempestives.

Le SISEM vous recommande d'avoir un avertisseur de fumée de type photoélectrique lorsqu'il vous est impossible de le positionner loin de la cuisine et/ou de la salle de bain, par exemple dans un appartement.

Par la même occasion, nous vous rappelons que les avertisseurs de fumée, peu importe le type, doivent être changés tous les **10 ans** après l'année de fabrication.

**SAVIEZ-VOUS** que les responsabilités au sujet des avertisseurs de fumées sont réparties entre le propriétaire et le locataire ? En effet, il existe une responsabilité pour les deux parties.

Le **propriétaire** est responsable d'installer le nombre d'avertisseurs requis dans l'habitation, ainsi que d'en assurer le bon fonctionnement et le changement lorsque nécessaire.

Par contre il est de la responsabilité du **locataire** de maintenir l'avertisseur de fumée en bon état en évitant de le peindre et en changeant les batteries lorsque nécessaire, à savoir lors du changement d'heure.

Le SISEM vous recommande de tester vos avertisseurs de fumées en utilisant le bouton « test », minimum une fois par mois, afin de vous familiariser au son de celui-ci et vous assurer de son bon fonctionnement.



**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous :**  
Courriel du directeur : [incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca](mailto:incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca)  
Courriel du préventionniste : [tpisem@lac-aux-sables.qc.ca](mailto:tpisem@lac-aux-sables.qc.ca)  
Téléphone (bureau municipal) : 418 336-2331 #206 ou #210



## Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)

Membres : Danielle Lavallée, Suzanne Béland, Jean-René Poulin, Francine Neal et Daniel Beaupré

# NOUS ENTENDONS SOUVENT PARLER DE MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES, MAIS CONNAISSONS-NOUS CE QU'EST LA BIENTRAITANCE?

Soucieux de diminuer la maltraitance chez les personnes aînées, particulièrement celles vivant en CHSLD, en RI ou en RPA, le gouvernement du Québec a développé et adopté un guide s'appuyant sur la notion de bientraitance, guide qui découle du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027.

### Lien vers le plan d'action :

[publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-44W.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-44W.pdf)

### Pourquoi parlons-nous maintenant de bientraitance, et non de bienveillance, concept mieux connu?

La bienveillance se manifeste par des gestes d'attention, de gentillesse, d'empathie à l'endroit de l'autre.

La bientraitance est une approche qui s'appuie d'abord et avant tout sur la considération du point de vue de la personne aînée avant d'agir. La personne aînée est au centre des actions, sa dignité est respectée, son autonomie et son pouvoir d'agir sont favorisés, son estime personnelle est préservée.

Voici la définition de bientraitance, retenue par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, à la suite de nombreuses consultations effectuées auprès de comités et d'experts dans le domaine :

*« La bientraitance est une approche valorisant le respect de toute personne, ses besoins, ses demandes et ses choix, y compris ses refus. Elle s'exprime par des attentions et des attitudes, un savoir-être et un savoir-faire collaboratifs, respectueux des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie et des droits et libertés des personnes. Elle s'exerce par des individus, des organisations ou des collectivités qui, par leurs actions, placent le bien-être des personnes au cœur de leurs préoccupations. Elle se construit par des interactions et une recherche continue d'adaptation à l'autre »*

Source : Favoriser la bientraitance envers toute personne aînée dans tous les milieux et tous les contextes Cadre de référence <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-42W.pdf>

### Pourquoi faudrait-il favoriser une approche de bientraitance?

La bienveillance, c'est bien! Cependant, l'approche de bientraitance est plus respectueuse des personnes aînées; de leurs besoins, de leur vécu, de leurs valeurs, et de leur volonté!

### Exemple de bienveillance

*« Vous devez avoir froid! Je vais vous amener une couverture, ça va vous faire du bien! »*

Dans cette formulation remplie de bonnes intentions et de gentillesse, il n'y a pas forcément d'interaction avec l'autre personne. On présume de son besoin à un moment précis.

### Exemple de bientraitance

*« Vous semblez avoir froid! Voulez-vous une couverture ou entrer à l'intérieur? Qu'est-ce que vous souhaitez? »*

Dans cette formulation, l'interaction avec l'autre personne est privilégiée. Son point de vue est pris en compte et les questions « ouvertes » laissent place à l'échange et à la libre décision.

En résumé, l'approche de bientraitance est plus respectueuse, attentive, et attentionnée parce qu'elle vise, entre autres à l'endroit des personnes aînées, à :

- Être à l'écoute de leurs besoins
- Ne pas décider à leur place;
- Soutenir leur autonomie;
- Respecter leurs choix.



Les Rubriques sont aussi disponibles sur le site web de la municipalité au [www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca), dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada



## Chronique historique Saviez-vous que ?

### LES FOURS À CHARBON À LAC-AUX-SABLES

Dans le journal, **Le Bien Public** du jeudi 21 juin 1951, on y lit ceci :

« *Histoire vivante des Vieilles Forges de St-Maurice qui ont opéré 60 ans, (...) En 1890, une autre compagnie a acheté le fourneau. Elle était formée d'hommes d'affaires de Montréal. Ils construisirent un haut-fourneau avec capacité de 25 tonnes par jour. Ils firent venir du minerai de Joliette, St-Lazare, de Vaudreuil, Gentilly, etc. Ils employaient un fourneau de bois à charbon par jour de sorte qu'ils durent construire 13 fourneaux à St-Narcisse, 14 aux Piles, 6 à Ste-Thècle, 6 au Lac-aux-Sables, et 6 à un autre endroit pour alimenter le haut-fourneau de Radnor en charbon de bois ... »*

Dans les albums souvenirs du 75<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> anniversaire de Lac-aux-Sables on y lit ceci : « *En 1896, Jean-Baptiste Darveau et Joseph Sainte-Marie, tous deux propriétaires d'une partie du lot 23 du rang 3 sud ouest du canton Chavigny, vendent une portion de terrain à la compagnie Canada Iron Furnace. Celle-ci allait y construire des fours à charbon.* »

Les fours construits en dôme étaient fabriqués de briques ou de pierres des champs et généralement recouverts d'un épais crépi de mortier. Il y en aurait eu 8 selon nos doyens et la publicité de la compagnie, d'une hauteur approximative de 16 pieds (5 mètres) et d'un diamètre à la base d'environ 24 pieds (8 mètres). Chaque four pouvait contenir à peu près 60 cordes de bois franc en billes de 4 pieds (1 mètre et demi). L'ensemble d'une production, après combustion, fournissait environ 25 tonnes de charbon de bois.

Selon les conditions climatiques, la combustion du bois pouvait varier de 5 à 25 jours. Les billes de bois étaient transportées par des chevaux sur une large rampe adossée sur un côté jusqu'au sommet du dôme où on les déversait à l'intérieur par une ouverture. On empilait d'une manière circulaire les billes dans le four tout en créant une cheminée au centre. Une douzaine d'hommes travaillaient à placer correctement le bois, parmi lesquels, nous dit-on, il y avait des noirs et des américains !

Le travail du charbonnier, nommé aussi brûleur, chargé de veiller à la combustion, était exigeant, car il devait être présent pour surveiller la chaleur 24 heures par jour et 7 jours par semaine. La température dans chaque four devait atteindre 1 200°F (648,8°C). La température de la combustion était contrôlée par le charbonnier avec l'ouverture ou la fermeture de plus de 200 événements. Ceux-ci étaient de petites ouvertures pratiquées dans les murs du four laissant entrer l'air nécessaire à une bonne « cuisson ».

Lorsque venait le moment d'arrêter la combustion et que le charbon était acceptable, le charbonnier obstruait hermétiquement tous les petits trous du bâtiment afin d'enlever tout l'oxygène nécessaire au feu. On note que les fours exigeaient des briques réfractaires à l'intérieur des dômes, afin d'absorber les effets de la dilatation. Trois épaisseurs de briques recouvertes de mortier étaient généralement exigées.

*Suite au prochain mois...*



# AQDR

Mékinac

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

Joignez-vous à l'AQDR Mékinac  
Une communauté accueillante où vos droits et votre  
bien-être passent en premier.

AQDR Mékinac  
301, rue St-Jacques, 218-A, Sainte-Thècle  
418 289-2880  
[aqdrmekinacadm@gmail.com](mailto:aqdrmekinacadm@gmail.com) / [www.aqdrmekinac.org](http://www.aqdrmekinac.org)



## Fadoq Lac-aux-Sables

### AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du Club FADOQ Lac-aux-Sables  
**Objet : Assemblée générale annuelle**

Chers membres, par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle des membres du Club FADOQ Lac-aux-Sables qui se tiendra : **Mercredi le 6 mai à 10 h 30 au chalet des aînés, 385 rue Principale, Lac-aux-Sables.**

Nous vous présenterons le rapport financier pour 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027. Il y aura des élections pour trois postes au conseil d'administration. Un léger repas sera servi.

Si nous voulons un Club de l'âge d'or fort et dynamique, nous avons besoin de vous et de votre implication. Les bulletins de candidature sont disponibles au chalet des aînés et auprès de la secrétaire. Ils doivent être remis avant le 1er mai 2026.

Nous comptons sur votre présence et nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Louise Léveillé, secrétaire,*  
au nom du conseil d'administration  
clubfadoqlacauxsables@hotmail.com



## Fadoq Lac-aux-Sables

### Activités de mai 2026

Les activités du Club ont lieu au **CHALET DES AÎNÉS**, 385 rue Principale, derrière la Caisse Desjardins.

**Pour information :** Louise Léveillé 418 336-1434  
**Pour devenir membre :** Réjeanne Arsenault 514 226-1555  
clubfadoqlacauxsables@hotmail.com

**Mercredi 6 mai, 10 h 30 : Assemblée générale annuelle**  
Suivi d'un repas léger gratuit.  
Réservation avant le 3 mai.



**Judi 14 mai, 16 h : Apéro « 4 à 6 »**  
Vous apportez des bouchées à partager, vos breuvages et vos jeux de société.

**Mercredi le 20 mai, 11 h 30 :**  
**Dîner de la fête des mères et des pères**  
Billets en vente auprès des administrateurs



**Tous les lundis à 13 h : Jeux de Mahjong**



**f d 418 365-8089**

### SERVICES

- EXCAVATION
- CRÉATION ET ENTRETIEN DE CHEMINS
- CRÉATION ET ENTRETIEN DE STATIONNEMENT EN GRAVIER
- EXCAVATION DE FOSSÉS
- PONCEAUX
- ESSOUCHEMENT
- NIVELLEMENT
- TRANSPORT EN VRAC



**SERVICE MOBILE**

### Esthétique bateau et VR

- Polissage
- Cire de protection
- Nettoyage intérieur / extérieur
- Autres services disponibles

Bobatour@hotmail.com (581) 397-6615  
www.bobatoetvr.com

Réservez votre séance d'esthétique printanière **avant le 31 mars** et obtenez

**15% de rabais**

\*Places limitées. Offre valable avant taxes.



**Fadoq  
Hervey-Jonction**

**Activités de mai 2026**

*Pour plus d'informations ou pour une réservation, contactez Géraldine au 418 289-2809.*

Lundi 4 mai : Cartes avec repas, de 10h à 15h, coût 7 \$

Lundi 11 mai : Cartes en après-midi seulement, de 13h30 à 16h.

Jeudi 14 mai : Assemblée générale annuelle à 10h avec lunch gratuit, membres seulement

Lundi 18 mai : Cartes avec repas, de 10h à 15h, coût 7 \$

Vendredi 22 mai : Sortie resto avec Dominique

Lundi 25 mai : Cartes en après-midi seulement, de 13h30 à 16h.

*Vendredi 29 mai : Fermeture du club pour la saison estivale.*



**APHA**

Association des Personnes  
Handicapées Actives de Mékinac

301, rue St-Jacques, local 210  
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

Tél. : **418.289.3630**

**www.apham.org**

**Calendrier du mois de mai 2026**

- Mercredi 6 mai : Atelier cupcake
- Jeudi 7 mai : Défi sportif Trois-Rivières
- Mercredi 13 mai : Resto-cinéma
- Mercredi 20 mai : Activités régulières
- Jeudi 21 mai : Cuisines collectives
- Mercredi 27 mai : Assemblée Générale Annuelle (AGA)

**Casse**  
Croûte  
**La Bouffe**  
**des Chutes**

142, rue du Pont  
Notre-Dame-de-Montauban

**418 336-3261**

**PERMIS D'ALCOOL**

Salle à manger, terrasse et  
commandes pour emporter

**OUVERT L'HIVER**



Frites maison

Pizza maison

Poutine maison

Divers Burgers maison

Smoked meat

Steak mariné

Saumon mariné

Viandes et poissons

Diverses salades

Slush



**UN BON casse-croûte maison!**

Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.  
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.



## LAC-AUX-SABLES

### CHAMBRES

pour personnes autonomes  
et semi-autonomes  
avec services 24 heures.

INFORMATIONS :

**418 507-0111**



J.B. Par amour des aînés

*Nous sommes fiers d'apporter notre soutien.*  
Pour plus d'information sur les services offerts  
à la Villa des Sablois de Lac-aux-Sables :  
**819 523-1575**

Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.  
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.



## LAC-AUX-SABLES

### LOGEMENTS

avec services à prix  
abordable, pour personnes  
autonomes de 65 ans et plus

INFORMATIONS :

**418 507-0111**



**AIDE CHEZ SOI**  
Mékinac

Pour plus d'information sur les services offerts  
à la coopérative St-Rémi de Lac-aux-Sables :  
**418 289-2265 | info@aidesmekinac.ca**

*aider*  
*notre priorité*

**VENTE DE GARAGE**  
Dans la cour de l'aréna  
**SAMEDI 16 MAI 2026**  
9H00 À 15H00

**LE GRAND BAZAR**  
Saint-Ubalde

### Horaire

10h-12h: Unité mobile 0-5 ans  
10h-15h: Queues de castor  
10h-14h: Maquillage avec Créa-Ceaux

- Sculpture de ballons avec Sica Artiste
- Animation avec Clotilde Cloe, Bulles et Cirque

*Et d'autres surprises!*

Remise d'arbres gratuits!

*\*Inscription obligatoire pour vendre  
\*Détails dans l'événement Facebook  
\*Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie*

Saint-Ubalde en Fête  
St-Ubalde

**Pensez à l'hiver prochain!**  
**Procurez-vous votre souffleuse à neige**

# HONDA



**GARAGE**  
**G. CHAMPAGNE**  
**LAC-AUX-SABLES**

83, rue Principale  
**LAC-AUX-SABLES**  
418 336-2920

# Les horaires

## CALENDRIER DES COLLECTES DE MAI 2026

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
						<b>ÉC</b>
3	4	C1 R1	5	C2 R2	6	7
					8	9
						<b>ÉC</b>
10	11	C1 D1	12	C2 D2	13	14
					15	16
						<b>ÉC</b>
17	18	C1 R1	19	C2 R2	20	21
					22	23
						<b>ÉC</b>
24	25	C1 D1	26	C2 D2	27	28
					29	30
						<b>ÉC</b>
31						

C1 et C2 : Collectes des matières compostables  
 D1 et D2 : Collectes des déchets  
 R1 et R2 : Collectes de récupération des matières recyclables  
 ÉC : Écocentre estival

Calendriers complets disponibles sur le site Internet municipal (www.lac-aux-sables.qc.ca) dans la section « Gestion des matières résiduelles » dans l'onglet « Service aux citoyens »



Municipalité de  
**Lac-aux-Sables**

## Calendrier des séances du conseil municipal 2026

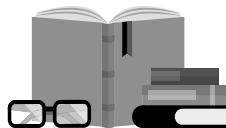
📍 | Salle municipale, 820, St-Alphonse  
 ☺ | Les mardis à 19 h 30

12 mai  
11 août  
10 novembre

9 juin  
8 septembre  
8 décembre

14 juillet  
13 octobre

## Bibliothèque municipale



Lundi  
16 h à 19 h

Jeudi  
13 h à 16 h

📍 | 820, rue Saint-Alphonse  
 ☎ | 418 336-3299  
 ⓘ | Bibliothèque Rita-Brouillette

## Écocentre 2026

### Site estival

📍 | 450, rang Saint-Alphonse  
 ☺ | Les samedis du 2 mai au 7 novembre de 8 h à 13 h 30  
 Les mercredis du 8 juillet au 2 septembre de 13 h à 16 h

## Maison des jeunes La Ruelle



Mercredi  
16 h 30 à 21 h

Jeudi  
16 h 30 à 22 h

📍 | 30, rue Genest (chalet Le Refuge)  
 ☎ | 418 336-3262  
 ⓘ | Maison des jeunes La Ruelle  
 si changement durant le mois.

## Rampe de mise à l'eau PPVM

### Stationnement gratuit

📍 | 974, rue Principale  
 ☺ | Accès à la rampe, ouverture le 16 mai 2026

Vignette et carte à puce obligatoires, obtention au bureau municipal au préalable.

*Lavage de l'embarcation obligatoire sur place et accessible à tous.*

# L'ÉCHO du Lac

Renseignements :  
 Ôze Publicité // Amélie Gauthier  
 103, Magnan, Lac-aux-Sables  
 418 336-1324  
 ameliegauthier@ozepublicite.com

Prochaine date de tombée :  
15 mai 2026

Date de sortie :  
20 mai 2026 (approximatif)

Tarifs et formats de publicités disponibles au  
[www.echodulac.ca](http://www.echodulac.ca)



Émile  
**MARTEL**

Vous avez besoin d'un coup de main pour tondre votre pelouse, corder du bois, râcler le terrain ou pour d'autres travaux manuels ? Je suis disponible en dehors des heures d'école, en semaine et les week-ends. J'ai de l'expérience et je vous assure un travail bien fait.

Émile Martel : 418 366-1050 (Vous pouvez également contacter mes parents, Éric Martel et Amélie Gauthier au 418 336-1324.)